

#1

Décembre 2015

Revue du Comité scientifique du PNR des Grands Causses



REGARDS SUR LE PARC

« La haute Vallée du Tarn »

Cette revue vient de naître alors que le Parc des Grands Causses fête déjà son 20^e anniversaire ! Mais que sont ces échelles de temps au regard des 200 millions d'années pour façonner cette vallée du Tarn ! Ce bulletin met en lumière les hommes et femmes, par leurs activités, qui ont fait l'histoire de ce territoire et lui ont forgé son identité. Une enquête réalisée par Morgane Le Goff sous la direction de Michèle Constans et Fabien Daunas met ainsi en évidence l'impact des pluriactifs sur le paysage de la haute vallée du Tarn.

L'objectif de ce bulletin est de mettre en valeur les multiples particularités du Parc.

Didier HERMANT,
Président du comité scientifique



Parc
naturel
régional
des Grands Causses
Une autre vie s'invente ici



LE CONTEXTE PAYSAGER



A l'interface entre le Causse Noir et les Avant-Causse (entité paysagère à laquelle elle est rattachée), la Vallée du Tarn en amont de Millau est un paysage très spécifique dans l'ensemble des Grands Causses.



C'est la vallée de la cerise, image récente mais emblématique d'un pays d'abondance : la floraison éclatante, la préciosité de la culture du fruit rouge. Cette arboriculture s'est ajoutée à la viticulture, plus anciennement présente comme en témoignent les nombreuses caves à vin, souvent troglodytiques. Ce paysage de prospérité prend une valeur particulière par le fort contraste qu'il offre avec l'austérité des Causses, il apparaît comme « une oasis d'une grande richesse visuelle : mosaïque polychromique des cultures de la vallée, contrastes bichromiques de la ligne minérale haute des falaises calcaires encadrées par des boisements sombres, et du linéaire de la rivière et de sa ripisylve. Cette vallée fertile contraste également avec le caractère dramatique des gorges du Tarn en amont et l'étalement urbain de Millau en aval. »

Complexe et varié, ce paysage est cependant très clairement organisé par les grandes lignes de sa morphologie et de l'occupation du sol, qui épouse le relief et la géologie. Définies spatialement par des limites et linéaires au tracé très lisibles, nature « sauvage » et cultivée se partagent la vallée : forêt et roches nues occupent les éboulis et abrupts, tandis que la mosaïque des cultures diversifiées (vergers, vignes, prairies, cultures fourragères et céréalières, maraîchage) se répartissent de part et d'autre du linéaire de la rivière.

Des limites visuelles proches succèdent aux grands horizons des causses ; la verticalité des falaises et le linéaire courbe de la vallée succèdent

à l'horizontalité du plateau. Cela n'exclut pas les continuités, la gradation, la transition et la complémentarité avec les autres entités paysagères ; En profil, la vallée et ses systèmes culturaux traditionnels s'articulent avec le causse et les avant causses ; en long avec à l'ouest, les gorges du Tarn en amont et l'ouverture sur Millau en aval, mais le contraste domine : découpée dans le plateau, la vallée abrite un micro-climat privilégié, de type méditerranéen avec sa végétation ; les sols profonds du fond de vallée, l'abondance de l'eau y ont induit des cultures spécifiques. Ses vignes, ses fruitiers, ses champs, ses prairies contrastent avec les parcours et les champs maigres du plateau, et tout comme la densité de l'habitat y contraste avec les paysages déserts du plateau.

Cette abondance a été partagée ; elle a été très minutieusement répartie en parcelles souvent minuscules, entourées de haies et de murets créant un paysage jardiné qui témoigne des pratiques des générations successives de paysans.

Bien que les surfaces cultivées occupent moins de 25% de la surface, ce sont elles, et plus particulièrement les vergers de cerisiers, qui caractérisent la vallée.

Le patrimoine bâti traditionnel avec ses villages de pierre calcaire, perchés ou plus rarement riverains et ses caves semi-troglodytes y est remarquable : villages, caves, etc. Cet habitat fait corps avec les reliefs rocheux et le village de Peyre en est emblématique.



SITUATION GÉOLOGIQUE GÉNÉRALE



De sa source à sa confluence avec la Garonne, le Tarn traverse 5 grands contextes géologiques



Le secteur géologique qui nous intéresse, de Boyne à La Muse (Comprégnac) est constitué des avant-causses marno-calcaires et de calcaires liasiques.

Notre regard se porte plus particulièrement entre Peyreleau et Millau où le Tarn coule quasiment Nord/Sud à la commissure entre l'Avant-Causse Rouge et le Causse Noir.

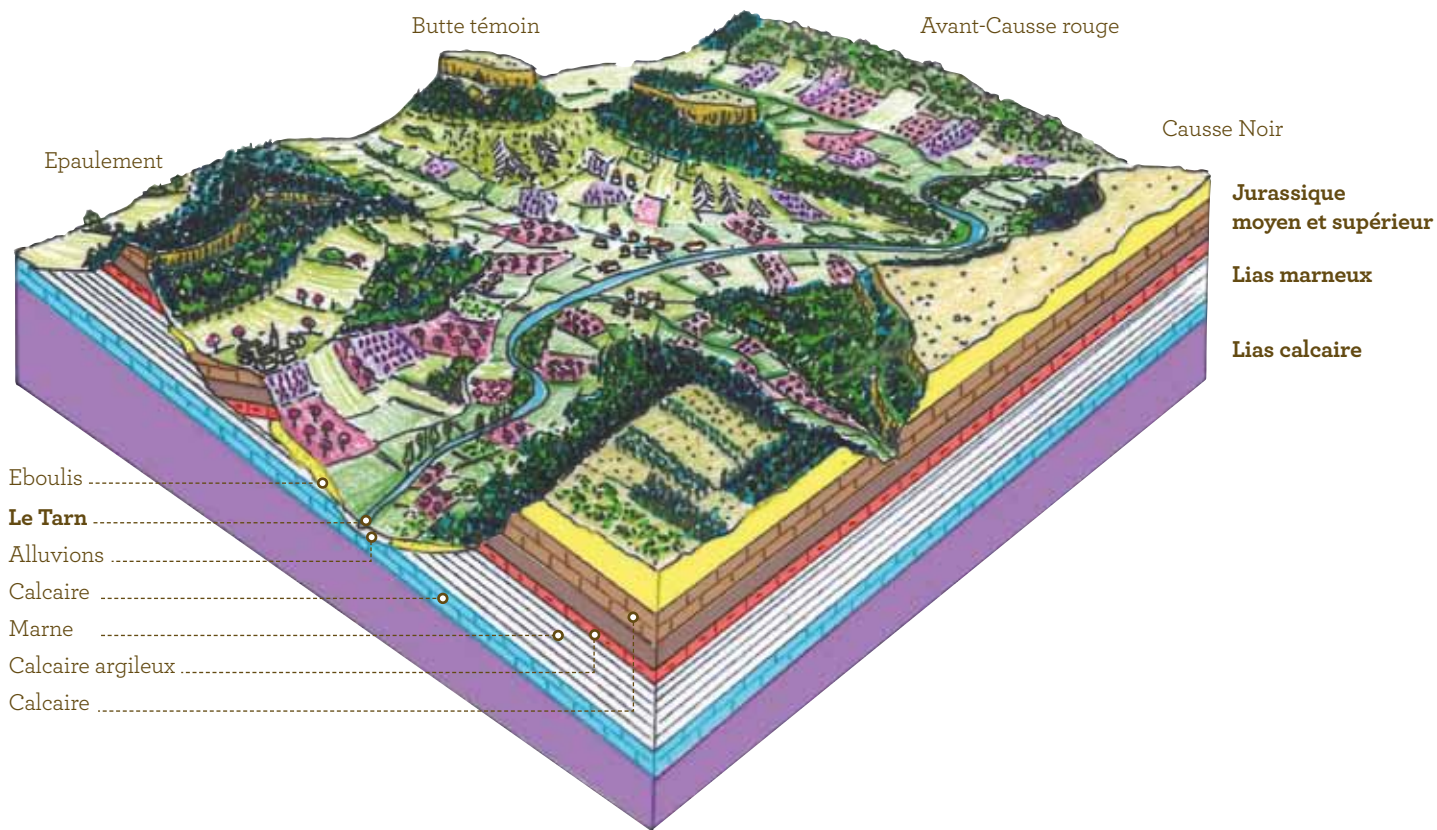
Situation géologique du secteur

Cette situation porte les vestiges du recul par érosion du front Ouest des Causses calcaires découvrant le nouveau paysage des avant-causses calcaires et marneux : parsemé çà et là de buttes témoins et d'épaulements glissés et perchés sur les marnes du Lias et leurs altérites, s'enlisant dans leurs propres produits d'érosion sous formes de colluvions (éboulis) plus ou moins grossières allant de gros blocs pluri-métriques à des éléments centimétriques dans une matrice argileuse peu importante.

Le Tarn et ses affluents inventeurs de la vallée se sont réservé un espace de liberté en une plaine formée d'alluvions plus ou moins grossières couronnées de plusieurs décimètres de silts fertiles.

Les marnes liasiques forment le substratum de cette plaine jusqu'à Millau et affleurent épisodiquement en fond de lit mineur. La coupe géologique annexée est une synthèse de plusieurs coupes ; elle présente toutes les formations géologiques sous-tendant le paysage.

BLOC DIAGRAMME DE LA VALLÉE DU TARN



SITUATION GÉOMORPHOLOGIQUE



*Un paysage dissymétrique
s'impose avec :*



- ❖ à l'Est les pentes abruptes du rebord du Causse Noir,
- ❖ à l'Ouest les faibles pendages (3 à 7 degrés) de l'Avant-Causse Rouge s'enfonçant sous le Causse, supportant des fossiles sédimentaires - buttes témoins, épaulements - des glaciais d'éboulis, de colluvions et les alluvions fluviales du Tarn.

A première vue, l'occupation humaine masque partiellement le paysage naturel ; au gré des pentes et de l'ensoleillement l'homme a colonisé principalement les formations meubles fertiles plus faciles à travailler.

DES INTÉRÊTS NATIONAL ET EUROPÉEN RECONNUS

Cette vallée présente un caractère exceptionnel à différents titres : Inventaires national des de Zones d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) ; intérêt européen par la superposition de sites au titre de la directive « Habitat faune flore » et de la directive « Oiseaux ».

Citons par exemple les **pelouses calcicoles**, les **formations à chêne vert** ou encore les **3 vautours** (fauve, moine et gypaète barbu), le **faucon pèlerin** et **hibou grand-duc** en falaises.

Les forêts abritent quelques insectes rares et protégés comme le **Pique-prune** ou la **Rosalie des Alpes** ainsi que de nombreuses plantes protégées.

La haute vallée fleure bon le Sud



Alysson à gros fruits



Chêne kermès

Les versants escarpés de la Vallée du Tarn, les corniches du Causse Noir et des buttes-témoin sont classés en **zone Natura 2000**.

Au-dessus des zones cultivées qui occupent les plaines alluviales et le bas des versants, c'est le domaine des zones boisées.

Des taillis de Chêne pubescent, ponctués parfois de bosquets de **Pin sylvestre**, ou de plantations de **Pin noir**, occupent l'espace en dehors des grandes falaises, refuges de la flore rupestre : **Grand éphédra**, **Alysson à gros fruits**, **Potentille des Cévennes**, **Ibérus des rochers**... et des éboulis colonisés en partie par l'**Amélanchier commun**.

Près de Rivière-sur-Tarn, dans le prolongement de la butte-témoin du piedestal de Fontaneilles, l'éperon coiffé par le château féodal de Peyrelade, offre une remarquable **chênaie verte** qui abrite, exceptionnellement pour l'Aveyron, un petit peuplement de **Chêne kermès** accompagné d'autres plantes méditerranéennes.

Ailleurs, sur le soubassement marnéux, quelques zones épargnées par la mise en culture recèlent quelques suintements, parfois des prairies humides et des pelouses sèches, favorables notamment aux **Orchidées**, dont notamment plusieurs espèces d'**Orchis** et d'**Ophrys**, dont l'**Ophrys sombre sillonné** et l'**Ophrys d'Aymonin**.

Sur les berges fixées du Tarn se développe une **ripisylve à Aulne** (Vergne), **Frêne** et **Peupliers** (plantés), tandis que les plages de sables et de galets, très prisées des vacanciers, sont colonisées par des fourrés d'**« abicasses »** (Saules), capables de résister à la force destructrice des terribles crues cévenoles, mais très prisés des **castors**..

La lente conquête d'un territoire

La Vallée du Tarn a été un couloir de peuplement à toutes les époques.

L'Homme y a recherché en permanence des complémentarités avec les causses environnants. Son occupation débute au moins dès le **Paléolithique moyen** (entre -200 000 et -40 000), avec l'abri du Portals qui s'ouvre dans les falaises de la butte-témoin de Fontaneilles (Rivière-sur-Tarn).

Quelques outils en chaille et quartz, à base de racloirs, sont associés à des os d'animaux sauvages, essentiellement rupicoles (bouquetins, chamois).

Des traces des derniers chasseurs du Mésolithique (-8 000 à -5 500) sont notamment attestées dans l'abri des Salzets (Mostuéjols). Les premiers paysans du Néolithique ancien (-5 500 à -4 500) ont occupé l'abri de la doline de Combe-Grèze (La Cresse).

Ils renforcent leur colonisation au cours du **Néolithique moyen** (-4 500 à -3 500) en occupant les abris de Bellevieille (Mostuéjols) et du Portals, par exemple. Au **Néolithique final** ou **Chalcolithique** (-3 500 à -2 200), le peuplement devient plus dense. Ce sont désormais les sépultures collectives qui nous renseignent le mieux sur l'occupation du territoire. Il s'agit de cavités karstiques et de plusieurs dolmens érigés sur les causses, notamment autour de Sonnac (La Cresse) et au lieu-dit Les Serres, au-dessus du hameau de Bellevieille.

A partir de la fin de l'**âge du Bronze** et durant l'**âge du Fer** (X^e-I^{er} s. av. J.-C.), plusieurs promontoires, sont le siège de villages fortifiés naturellement ou défendus par des remparts et parfois des fossés : Barbade (Aguessac), l'Ermitage (Compeyre), l'Andurne à l'est de Boyne ou le Pic de Suège (Rivière-sur-Tarn), entre autres.

Nombre de sépultures tumulaires, généralement individuelles, s'égrènent sur les causses, notamment à l'ouest de Bellevieille.

Durant l'époque **gallo-romaine** (I^{er}-V^e s.), le peuplement s'intensifie nettement dans la Vallée du Tarn et ses abords où plusieurs bâtiments antiques (villas, fermes, sanctuaires), parfois luxueux (aqueduc, thermes, hypocaustes, mosaïques), sont connus notamment à Aguessac, à l'Andurne et au Théron près de Boyne (Rivière-sur-Tarn), à la Bartacelle et près de Notre Dame des Champs (Mostuéjols) ou encore à Pailhas (Compeyre). Parmi les vestiges les plus remarquables, on se doit de signaler une stèle funéraire provenant de Mostuéjols et deux autels antiques, réemployés comme bénitier dans les églises de Boyne et de Pinet.

Enfin, sur les causses, une activité originale est à signaler : la distillation de résine.



Autel christianisé de l'église de Pinet (d'après Gruat, Malige, Vidal 2011, p. 156, fig. 83).



Stèle de Mostuéjols (Cliché J. Pujol d'après Gruat, Malige, Vidal 2011, p. 326, fig. 259)



Des caves abritant divers usages

LES CAVES À FROMAGE : DU ROQUEFORT AU BLEU DES CAUSSES

Avant la loi du 26 juillet 1925, qui définit le fromage de Roquefort, certains industriels vendaient sous l'appellation Roquefort des fromages affinés dans des caves extérieures au village éponyme ; ce sont les « **Caves bâtardes** ». Le territoire de cette étude est riche de ces caves.

Toutes les caves qui suivent ne sont pas des caves bâtardes au sens strict, mais toutes ont servi de caves à fromages.

Ce sont : trois caves à Compeyre dont la cave Louis Roques dite du Fort, la Cave des Roques de Pierre Beaumevieille, deux caves à Pailhas, une cave à Quézaguet, trois caves à Peyrelade, et la plus excentrée, celle du Bourg sur la D9.

La loi de 1925 obligea les fabricants de fromage au lait de vache à se replier sur les anciennes caves bâtardes, et à vendre sous l'appellation Bleu, tout d'abord « Bleu de l'Aveyron » puis, après 1941, « **Bleu des**

Causses », un fromage qui a toutes les caractéristiques du Roquefort en ce qui concerne la fabrication et l'affinage en caves parcourues par des courants d'air naturels. Mais le lait est du lait de vache et non de brebis. Les caves de **Quézaguet** et **Peyrelade** sont toujours en activité pour l'affinage du Bleu des Causses.

LES CAVES À VIN

Louis Valès, un expert de l'histoire du vignoble local, indique que les premiers écrits attestant la présence de la vigne dans ce territoire, remontent au IX^e s. et que cette culture était même bien antérieure. Pour conserver le vin, contrairement à certaines régions où chaque domaine possède sa propre cave, les producteurs ont, ici, regroupé leurs petites caves individuelles en îlots, en petits villages. Creusées ou adossées à un rocher avec souvent des fleurines, elles présentent en modèle réduit un schéma identique à celui

des caves de Roquefort. Ici aussi, elles maintiennent la fraîcheur et l'humidité, et il n'est pas surprenant que certaines aient été transformées en caves à fromages.

On compte 9 villages et très peu de caves isolées pour un total de plus de 180 caves. Compeyre est le plus important de ces villages, mais aussi La Poujade (caves du Bourg), Massagal, les caves d'Entre-Deux-Monts qui présentent le plus bel ensemble architectural, les caves de Contre-Pinet (ou de Rivière), des Artys, de Quézaguet et Mailhosque-Les Jouanettes.

Après bien des péripéties, le 12 avril 1994, un arrêté ministériel établit les conditions de production des vins autorisés à porter l'appellation d'origine **V.D.Q.S. Côtes de Millau**.

Ces vins sont commercialisés majoritairement par « **Le Comptoir Paysan** » de Compeyre, groupement porté par la Coopérative des Vignerons des Gorges du Tarn et la Coopérative fruitière de La Cresse.



Caves d'entremonts



Cave de Pinet

IMPACTS DES AGRICULTEURS PLURIACTIFS SUR LE PAYSAGE

La haute vallée est un paysage évolutif.

Anciennement, les arbres fruitiers n'étaient présents qu'en bordure des champs ou bien isolés dans les prés.

Ce n'est qu'entre 1960 et 1990 que de véritables vergers de cerisiers ont été plantés (Valès, 1992). Palimpseste de l'emprise des activités humaines successives sur le territoire, le paysage est sans cesse en mouvement, mais la rapidité et la radicalité des transformations en cours sont nouvelles : enfrichement, changement de cultures, changement d'échelle, la mosaïque des champs se simplifie, les murets, clapas et les cabanes disparaissent, la proximité de Millau encourage la péri-urbanisation des villages au détriment des surfaces cultivées.

L'enfrichement étend les zones semi-naturelles riches en biodiversité, mais le paysage « jardiné », marqueur de l'identité locale (« ici et nulle part ailleurs ») tend peu à peu à s'effacer. Quels éléments emblématiques : la mosaïque agricole de petites parcelles diversifiées, les vergers de cerisiers ? Quels devenir pour ce

paysage patrimonial ? Faut-il accompagner sa transformation ? Et comment ?

Quels éléments souhaite-t-on valoriser ? Avec quels moyens ?

Les dynamiques d'évolution des paysages de la vallée (enfrichement/urbanisation/changement d'échelle de l'agriculture) ne sont pas uniquement dictées par la nécessité ; elles le doivent aussi aux choix effectués à divers niveaux politiques et économiques. Mais les choix, comment se font-ils au niveau des acteurs de terrain que sont les agriculteurs ? Une enquête sur l'impact spécifique des arboriculteurs pluri actifs sur l'évolution des paysages a fait apparaître leur importance dans le maintien du paysage de la vallée ; moins productivistes, plus enclins à prendre en compte la multifonctionnalité des espaces, ce sont eux qui gèrent les zones difficiles, les très petites parcelles, et du petit patrimoine bâti.

Mais s'il y a un consensus sur la réelle particularité que représentent le verger

de cerisiers et sa valeur patrimoniale, de nombreuses difficultés menacent les pluriactifs : vieillissement de la population, revenus insuffisants aggravés par de nouvelles contraintes, le travail familial soumis à déclaration, agrément nécessaire pour les traitements phytosanitaires, etc. La présence du Parc implique une option patrimoniale, qu'appelle aussi l'importance du tourisme dans la vie économique de la vallée. Face aux évolutions actuelles qui posent la question de leur disparition, les agriculteurs pluri actifs sont l'une des clefs du maintien des éléments du paysage patrimonial de la haute Vallée du Tarn.

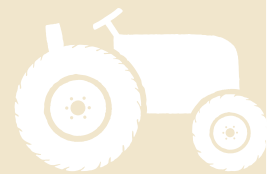
Il importe donc de reconnaître la valeur d'échelles, de pratiques, d'équilibres économiques différents des modèles agro-économiques dominants et de s'intéresser à des solutions ou des combinaisons atypiques, qui peuvent s'avérer novatrices et pertinentes.



Peyrelade et Puy de Fontaneilles



Pailhas et La Cresse



“ Per las colonas de Tarn - Dans les gorges du Tarnlongue



Tous les éléments sont issus de la collecte Al canton et ont été publiés dans les livres Millau-Est et Peyreleau auxquels on se reportera pour une bibliographie complète.

Agassac : los N'Agassòls, los usariás
Lo Borg : los Borguises, los brigands
Compèire : los Compeiròls, las/los sampetas
La Cressa : los Cressòls, los agaçons, los manja-agaçons
Fontanelhas : las massas
Liaucós : los solelhats
Milheu : los Milhautencs, los caps de fèrre
Mostuèjols : los Mostuèjencs, los oires
Paulhe : los Paulhencs, los russes
Peiralèu : los Peirabelencs, los manja-amelancas
Pinet : los manja-esquiròls
Ribièira : los socs
Vilanòva : los cunhs

Ecrivans d'Òc - Ecrivains d'oc

Claude Peyrot (1709-1795) à Palhàs pendant la Revolution
Laurent Baldous (1804-1870), Lo carivari de Mostuèjols
Louis Valès de N'Agassac, du Grelh roergàs
Félibres de Milheu-Est

Legendari - Légendaire

Baumas de las fadarèlas (grottes des fadarelles, partout)
Lo Diable de La Cressa
Histoire : Los brigands del Borg

Dichas - Dictons

“Pèiralada es tombada,
Peiralèu tombarà lèu,
E Cailús tombarà diluns.”

“Que passa a Boèina e al Massegròs,
Pòt passar dins tot Givaudan.”

Produccions - Productions

Vigne : Vinhals (N.L.) ; tinairals (villages de caves), collacion ; ancians plants : gamet del papa o de Mostuèjols, morrastèl blanc, negret, ulhat... ; ostal de la vinha a N'Agassac
Cerise : cerièira de Jerusalèm ; “D'ont mai anam, d'ont mens valèm.” ; escaràs (échelle) ; secons, secalhons, passarilha (cerises, figues séchées) ;

Ver à soie : manhan : amoriás (mûriers) à n'Agassac, Compèire... ;

Lavande : lavanda, aspice

Vòts - Dévotions

Sant Marcelin (uèlhs / yeux) ; al Borg (rena / ronchons) ; Bòina / Boèina (caminar, cambas crosadas / marche)

Noms de luòcs - Noms de lieux (N.L.)

Ribièira de Tarn : rives de Tarn

La Grava : lit de gravier

Lo Mas... : hameau, ferme

Las Cròtas : les vouîtes

Valat : ravin

Lenga - Langue

Finales en -ièr realisées -iá (influence du Gévaudan) : palhiá, amoriá, noguiá, ametliá...
barriàs : marnes bleues

Cosina - Gastronomie

Trenèls de moton o de cabra ; tripas d'anhèls o de cabrits plegadas dins la tèla ; confrariá dels tastavins e tastatrenèls de Milheu.

Per legir l'occitan :

a final = presque o

au = aou

e = é

i + voyelle = y, ï

j = ts, dj

lh = ill, li

n et r en finale ne se prononcent pas

nh = gn

o = ou

ò = o, ouo

r très roulé

s chuinté

u = ou après une voyelle

v = b



Echelle ME



Justin Vergély (La Cresse) durant les années soixantes

“ Témoignages & paroles d’acteurs ”

Ici, une rencontre avec David Portaler, arboriculteur pluriactif de 38 ans, sur son verger de cerisiers à Boyne,

« J’adore être dans mon verger, autant l’hiver que l’été, c’est une passion. L’hiver tu es tranquille, au calme, pas un bruit. Et la satisfaction d’avoir de belles cerises grâce à nos soins...

Mais il faut prendre ça comme un loisir pas un métier. Au départ je n’étais pas parti dans l’agriculture mais j’ai toujours aidé mes parents. Je travaille à Salakis une semaine le matin, une semaine le soir, et je gère l’exploitation depuis fin 1990. C’est un complément de revenus appréciable, mais on pourrait tout à fait s’en passer. J’ai une parcelle de 78 ares de cerisiers et aussi des parcelles en pruniers à côté ; cette parcelle c’est la plus ancienne (tellement qu’on ne retrouve pas l’acte de vente), j’y suis très attaché, ça se transmet de génération en génération, c’est sentimental. Il y a encore de vieux arbres qui ont plus de 50 ans, ceux en

bordure ont même jusqu’à 100 ans car avant il y avait de la vigne au milieu des champs et des cerisiers autour. La parcelle est assez pentue et rocailleuse.

Sur la parcelle il y a une ancienne maison de vigne qu’on utilise pour stocker, avec un auvent pour trier. Il y a aussi un joli noisetier au-dessus, un énorme clapas sur la limite gauche, c’est bien, c’est un réservoir pour la faune, et un mur en pierres sèches que je m’efforce d’entretenir, mais je ne sais pas trop faire.

Je renouvelle le verger au fur et à mesure, avec de nouvelles variétés quand un arbre est mort ; je greffe moi-même sur du Sainte Lucie. Je travaille le sol au tracteur, la taille c’est les après-midi d’hiver, quand je veux, ma mère ramasse les branches.

La cueillette se fait uniquement en famille : ma mère, mais aussi cousins, oncles, tantes, etc. Une tante vient ramasser des cerises pour elle, elle en ramasse un peu pour moi aussi, et voilà. Je n’ai jamais été contrôlé,

avec la MSA c’est compliqué, il y a eu des problèmes pour certains, mais je pense que ça va passer. Je n’avais pas le certi-phyto justement parce que je n’arrivais pas à avoir un statut à la MSA. Mais là c’est bon, comme cotisant solidaire, je vais pouvoir le passer l’an prochain. Les cerises, j’arriverais à les vendre même sans la SICA, la mirabelle ce n’est pas sûr, ça se vend dans le Nord. Il y a moins de pluri-actifs.

Avant, toutes les familles de Boyne avaient des cerisiers ; il ne faudrait pas que ça s’enfriche, comme à Pinet, ou encore à Rivière, où on a construit beaucoup ; ça n’apporte rien, les gens ne font que dormir là. A Boyne, ça va à peu près ; à côté un terrain a été mis en truffes par les enfants, et un autre a cédé à un pro, il y a de grandes parcelles bien alignées avec des arbres bas, tous les clapas sont rasés, ça prend trop de place, mais c’est mieux que la friche. »



Boyne



Parc
naturel
régional
des Grands Causses
Une autre vie s’invente ici

PARC NATUREL RÉGIONAL DES GRANDS CAUSSES

71, boulevard de l’Ayrolle
BP 50126 – 12 101 Millau cedex
05 65 61 35 50
info@parc-grands-causses.fr
www.parc-grands-causses.fr

DIRECTION DE LA PUBLICATION
Michelle CONSTANS, Didier HERMANT

*

COMITÉ RÉDACTIONNEL
Philippe GRUAT, Christian Pierre BEDEL, Maurice LABBE,
Jacques RICARD, Christian BERNARD,

*

BLOC DIAGRAMME
Fabien DAUNAS

*

CRÉATION GRAPHIQUE
UnderKult®

*

IMPRESSION

Document imprimé à 1000 exemplaires à partir d’encre
végétales sur papier recyclé par l’imprimerie du Progrès.
© PNRGC / Décembre 2015



Pour en savoir plus, voir le document
de synthèse bibliographique consultable
sur le site du Parc.